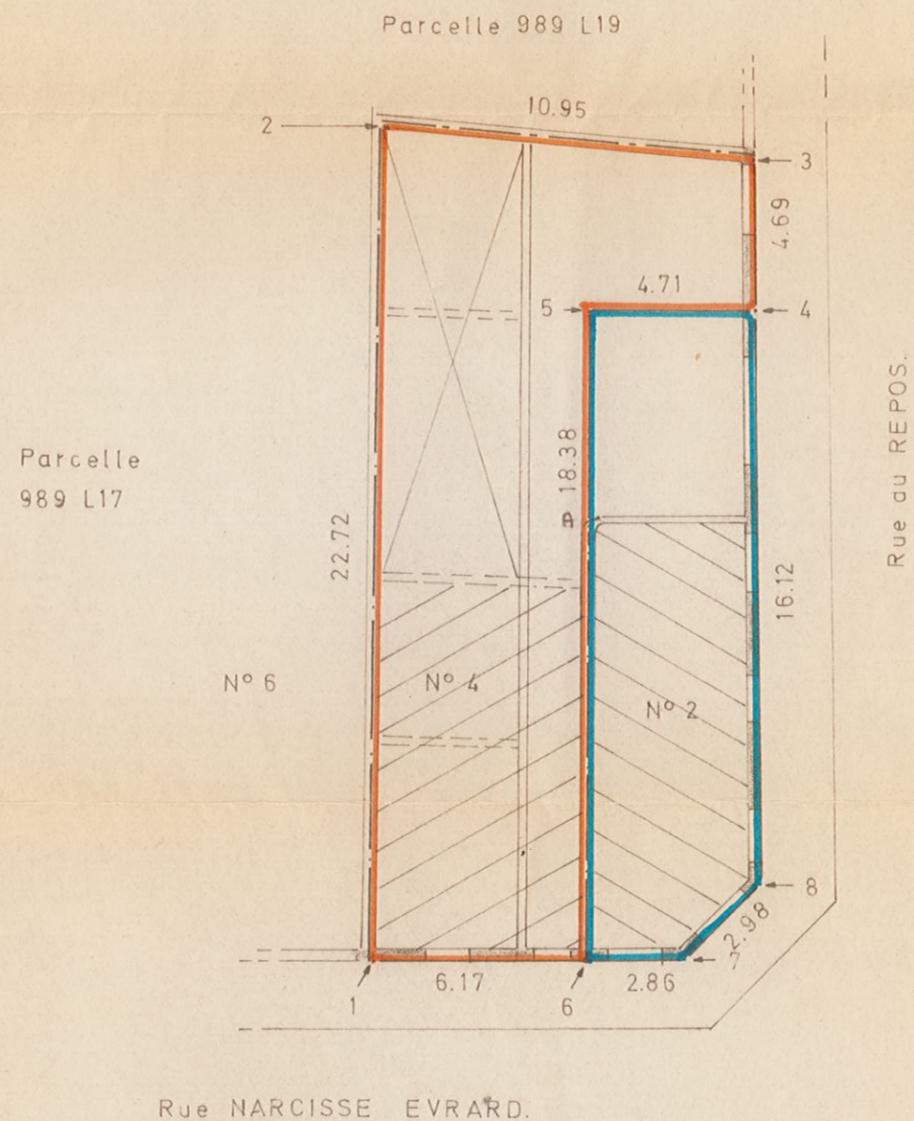
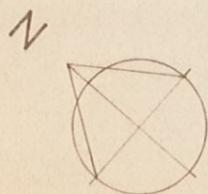


Plan de modification parcellaire

Charleroi 5^e Div. Sec. A n° 989 u 21



Ech. 1/200^e

PROCES-VERBAL DE MODIFICATION PARCELLAIRE.

Situation: Commune de Gilly, rue Narcisse Evrard, n° 2-4

Situation cadastrale: CHARLEROI, 5^e Div, Sec A, n° 989 u 21

Répartition:

- lot 1, repris au plan ci-contre sous liseré orange
parcelle 989 u 21 pour partie
immeuble 4 Rue Narcisse Evrard à Gilly

Surface: 1a 60ca 05dma - (Un are Soixante Centiares et Cinq décimilliaires)

- lot 2, repris au plan ci-contre sous liseré bleu
parcelle 989 u 21 pour partie
immeuble 2 Rue Narcisse Evrard à Gilly.

Surface: 86ca 48dma (Quatre-Vingt Six centiares et Quarante-Huit décimilliaires)

Conditions particulières:

- Les réseaux d'écoulements d'eau et d'égouttage pourront subsister dans leur état.
- Les limites 4-5 et 5-A seront maçonnées à frais partagés.
- Toutes les ouvertures existant dans le mur 6-A seront obstruées à frais partagés.
- Les WC devront être individualisés pour chacun des lots au plus tard six mois après la date d'acquisition.
- Les canalisations d'eau, de gaz, et d'électricité devront être individualisées pour chacun des lots au plus tard un an après la date d'acquisition.

Coordonnées:

point	X	Y		X	Y
01	108,67	110,44	05	113,86	91,71
02	121,46	91,66	06	103,72	107,05
03	112,37	85,56	07	101,36	105,43
04	109,87	89,21	08	100,77	102,51

Levé et dressé par: Léonard MISONNE, Géomètre-Expert Immobilier
1,3 rue Chapelle Beaussart
6100 - Mont s/ Marchienne.

Dossier: 1232/79 du 18.04.79.

E. Misonne